

AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE

SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS

- Brèves économiques de Tunisie et de Libye - Semaine du 22 décembre 2017 au 04 janvier 2018

Tunisie

- *La BCT publie son rapport mensuel sur les perspectives économiques et monétaires*
- *La BCT relève le taux de rémunération de l'épargne*
- *L'UE met 100 M€ à disposition du gouvernement tunisien*
- *La BAD accorde deux prêts de plus de 70 M€ pour le développement des compétences numériques*
- *L'indice boursier TUNINDEX a enregistré une augmentation de sa valeur plus de 14% en 2017*
- *Nomination du nouveau PDG de la BFPME*

Libye

- *Le budget prévisionnel pour l'année 2018 s'élèverait à 42 Mds LYD*
- *La BCL augmente le plafond du volume de dinar convertible en devises*
- *Le taux de change sur le marché parallèle passe sous la barre des 9 LYD pour 1 USD*

TUNISIE

- *La BCT publie son rapport mensuel sur les perspectives économiques et monétaires*

La Banque centrale de Tunisie (BCT) a publié jeudi 28 décembre 2017 son [rapport mensuel](#) sur les perspectives économiques et monétaires du pays. Le rapport anticipe un niveau d'inflation sur l'année de 6,1%. Par ailleurs, la BCT relève un creusement du solde des opérations courantes au cours des onze premiers mois de l'année 2017, laissant entrevoir un déficit courant autour de 10% du PIB sur l'année. Elle s'inquiète également des problèmes de liquidités de plus en plus prégnants au sein des banques commerciales – le montant total des opérations de refinancement s'étant élevé au cours du mois de novembre 2017 à plus de 10 Mds TND, un niveau jamais atteint. Enfin, la BCT salue l'accélération des crédits aux professionnels, qui pourrait présager d'une reprise graduelle de l'activité économique (+61% sur les dix premiers mois 2017 par rapport à la même période l'année dernière), en lien avec la reprise de l'investissement privé.

- *La BCT relève le taux de rémunération de l'épargne*

Au cours d'une réunion de son Conseil d'administration réuni le 27 décembre, la BCT a décidé de relever de 100 points de base (ou un point de pourcentage) le taux minimum de rémunération de l'épargne, pour le porter à 5% à partir du mois de janvier 2018. Cette mesure vise à stimuler l'épargne, à même de soutenir le financement interne de l'investissement. Cette augmentation vise aussi à lutter contre l'augmentation des prix, dans un contexte où les pressions inflationnistes se sont fortement accrues au cours de 2017 – le taux d'inflation s'est élevé à 6,3% fin novembre contre 3,7% une année auparavant. Pour autant, la BCT a décidé de maintenir inchangé son taux d'intérêt directeur (5%).

- *L'UE met 100 M€ à disposition du gouvernement tunisien*

La délégation de l'Union Européenne (UE) en Tunisie a annoncé vendredi 22 décembre avoir mis à disposition du gouvernement tunisien 100 M€ dans le cadre de plusieurs programmes d'aide. Tout d'abord, elle a procédé au versement de trois aides budgétaires sous la forme de don pour un montant de 52,5 M€ – en appui aux réformes dans les domaines de la gestion des ressources en eau, de la modernisation de l'administration et de la relance économique. De plus 48,5 M€ ont été mis à la disposition du Ministère des Affaires locales et de l'Environnement dans le cadre du programme « Initiative Pilote de Développement Local Intégré » afin d'équiper et de renforcer les capacités des nouvelles communes et de financer des projets d'investissement socio-économiques.

- *La BAD accorde deux prêts de plus de 70 M€ pour le développement des compétences numériques*
La Banque africaine de développement (BAD) a octroyé, vendredi 29 décembre, deux prêts à la Tunisie, pour un montant global de près de 150 M€. Le premier pour financer un projet relatif à l'appui au développement des compétences techniques et technologiques (72 M€) qui vise à promouvoir une plus grande ouverture des établissements scolaires sur le monde professionnel et une meilleure utilisation des technologies numériques. Le second prêt doit financer un projet visant à soutenir la mise en œuvre du plan National Stratégique-Tunisie Digitale 2020 (71 M€).

- *L'indice boursier TUNINDEX a enregistré une augmentation de sa valeur plus de 14% en 2017*
La valeur de l'indice de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT), TUNINDEX, a enregistré une augmentation de plus de 14% au cours de l'année 2017, après avoir augmenté de moins de 9% au cours de l'année 2016. L'indice TUNINDEX a clôturé l'année à près de 6 300 points, après avoir atteint un record historique en septembre 2017 (6 400 points environ). Au cours de l'année, « Sanimed » (fabrication d'articles céramique et sanitaire) et les « Ateliers Intérieurs du Meuble » (conception et commercialisation de mobilier de bureaux) sont entrées en bourse, portant le nombre d'entreprises cotées à 81.

- *Nomination du nouveau PDG de la BFPME*
Le ministère des Finances a annoncé jeudi 22 décembre la nomination de Labid Zaafrane en tant que Président-directeur général de la Banque de financement des petites et moyennes entreprises (BFPME). Il succède ainsi à Slim Feriani, qui a été nommé ministre de l'Industrie et des PME en septembre 2017. Labid Zaafrane était auparavant Directeur-général de la branche investissement de la banque STB (*STB Invest*).

LIBYE

- *Le budget prévisionnel pour l'année 2018 s'élèverait à 42 Mds LYD*
Selon le ministère des Finances, le budget prévisionnel pour l'année 2018 devrait s'élever, à environ 42 Mds LYD (31 Mds USD au taux de change officiel). Le budget est basé sur l'hypothèse d'une production pétrolière nationale comprise entre 1,3 et 1,5 M barils par jour, avec un prix du baril estimé à 67 USD. Les revenus issus du secteur des hydrocarbures devraient s'élever à plus de 22 Mds LYD, alors que les revenus issus de l'administration douanière et fiscale devraient représenter 2 Mds LYD. Un reliquat de 5 Mds LYD issu du budget 2017 sera reporté en 2018. Selon les estimations, le déficit devrait s'élever à 12 Mds LYD. Les quatre principaux postes de dépenses prévus par le budget sont les salaires de la fonction publique (22 Mds LYD), les dépenses d'investissement en faveur de la *National Oil Corporation* (NOC) et de la *General Electricity Company of Libya* (GECOL) pour 5 Mds LYD, les dépenses de consommation publique (5 Mds LYD) et les subventions (6 Mds LYD).

- *La BCL augmente le plafond du volume de dinar convertible en devises*
La Banque Centrale de Libye (BCL) a annoncé jeudi 21 décembre qu'elle allait maintenir pour l'année 2018 le système de gestion des devises étrangères (*Foreign Currency Management System – FCMS*) qui permet aux particuliers d'exercer un droit de conversion de dinars libyens en devises étrangères sur la base d'un quota. La BCL va augmenter le plafond maximum de conversion, qui passera de 400\$ à 500\$ par ménage. Le mécanisme comprend également une possibilité de transfert de fonds convertis automatiquement en devises, pour le financement des frais scolaires ou bien des soins médicaux, avec un plafond de 7 500 USD par personne. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du plan de lutte contre le développement du marché parallèle et vise à réguler la demande de devises étrangères.

- *Le taux de change sur le marché parallèle passe sous la barre des 9 LYD pour 1 USD*
L'écart entre le taux de change LYD/USD sur le marché officiel et sur le marché parallèle s'est atténué ces dernières semaines. En effet, 1 USD s'échangerait actuellement contre environ 9 LYD, alors qu'il avait atteint il y a quelques semaines 10 LYD. Pour rappel, le taux de change sur le marché parallèle était en janvier 2017 de 6 LYD pour 1 USD. Le taux de change officiel du dinar libyen est de 1 USD pour 1,4 LYD.